

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 30

Artikel: Bourg-Ciné-Sonore
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223368>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

glissé un portemonnaie accusateur ; vous parcourrez du regard votre passé, vous revoyez une foule de mauvaises actions, et votre rougeur fait triompher le brigadier. Le regard du brigadier, c'est le fouet qui fait hurler l'hypocrisie douce-reuse de notre temps ; par ses morsures les masques sont arrachés, les voiles séduisants de la fausse vertu moderne se déchirent, et les noirs-cœurs de l'âme contemporaine se révèlent, hideuses...

Hier, je l'ai rencontré, mon brigadier. Je l'ai revu cette nuit, en rêve. Fixes, ses yeux inquisiteurs étaient posés sur moi. Ils grandissaient, devenaient énormes ; je ne voyais plus qu'eux ; et, brûlé par leur fureur vengeresse, je me sentais peu à peu m'apetisser, m'évanouir, puis disparaître dans le grand néant.

A. Freymond.



LE BRAS SÉCULIER

Nouvelle.

I

Après le départ d'Eveline, les lettres anonymes contre le pasteur Cauche se mirent à pleuvoir dru comme grêle au Département de l'Instruction publique et des Cultes. Les unes portaient le timbre de Saint-Prezle ; la plupart, plus prudentes, celui de l'ambulant. L'écriture en était contrefaite, ou bien les phrases étaient formées de mots découpés dans des journaux. Et ces lettres l'accusaient entr'autres d'avoir exploité une jeune malade du Grand-Sanatorium en lui soutirant de l'argent et des bijoux par des procédés frauduleux, d'avoir vendu sa fille à un riche Américain, de laisser ses enfants dans la misère, de semer la discorde dans les familles, enfin d'être un objet de scandale pour sa paroisse et pour toute la contrée.

Le Département de l'Instruction publique et des Cultes avait alors à sa tête un ancien pasteur, nommé Jean-Louis Testard. C'était un gaillard intelligent, trop habile pour s'attarder dans le saint ministère. Ayant fait un mariage avantageux peu de temps après sa consécration, il lança aux orties sa robe et son rabat pour s'occuper d'abord d'affaires, puis de politique. Comme il possédait un beau don de parole et du tempérament, il parvint très vite aux honneurs et au pouvoir. Bon garçon, du reste, et brave homme au fond, il s'y maintenait depuis plusieurs années sans trop perdre de sa popularité. Courtaud, trapu, barbu, haut en couleur, avec de grands pieds gibbeux, de grandes mains qu'il enfonceait volontiers dans les poches de son pardessus, une démarche pesante et balancée, il éveillait plutôt l'idée d'un paysan qui va à ses affaires que d'un chef qui dirige celles du pays. Il n'en était pas moins de ces gens dont on dit qu'ils savent ce qu'ils veulent, et qu'ils ont « du poil ».

On n'attachait pas d'abord, en haut lieu, plus d'importance que de raison à ces dénonciations qui vinrent grossir le dossier de M. Cauche, déjà bien garni depuis l'histoire de sa vigne. Toutefois, comme elles affluaient plus que jamais, Jean-Louis Testard disait de temps en temps à son secrétaire :

— Décidément, ce Cauche doit être un tout terrible : il faudra pourtant voir un jour ce qu'il y a de vrai là-dedans !...

Le secrétaire approuvait son patron, en répétant comme un écho :

— Oui, il faudra voir !

Puis, comme ils n'aimaient ni l'un ni l'autre les affaires, ils s'empressaient d'oublier celle-là dès qu'ils avaient remis le dossier dans son carton.

Les choses auraient pu durer longtemps ainsi, sans les hasards du tir cantonal qui, cette année-

là, eut lieu à Vevey. Dans la cantine décorée de drapeaux, de branches de sapin et de roses en papier, Jean-Louis Testard venait de porter, d'une voix vibrante, le toast à la patrie, de boire un bon coup à Villeneuve dans la coupe de la tribune, et de serrer, en regagnant sa place, une foule de mains qui se tendaient vers la sienne. On l'acclamait avec frénésie pendant que la musique jouait le *Cantique suisse*. Quand l'enthousiasme se fut un peu calmé, le syndic de Saint-Prezle vint à son tour le féliciter. Alors Jean-Louis Testard, pour bien montrer qu'il avait l'œil ouvert sur tout le canton, lui demanda :

— Ah ! ça, voyons voir, Monsieur le syndic, il paraît que vous avez un drôle de pasteur, par là-haut ?

Le syndic saisit la balle au bond, et répondit en roulant des yeux désolés :

— Ah ! Monsieur le conseiller d'Etat, si vous saviez !... Pour sûr que je n'aime pas à médire du monde ; mais, parole d'honneur, c'est encore pire que tout ce que vous pouvez imaginer !... On nous avait bien avertis quand nous l'avons nommé : il avait déjà sur les bras une sale histoire de vigne et de je ne sais quoi ; eh bien ! ce n'était rien en comparaison du grabuge qu'il fait par chez nous !...

— Diable ! fit Testard, ennuyé d'avoir levé ce lièvre. J'ai bien reçu deux ou trois lettres anonymes. Mais, dame ! vous comprenez, si on faisait attention aux lettres anonymes, on n'en sortirait pas !...

— C'est sûr, approuva le syndic, qui ne laissait pas d'en avoir une douzaine sur la conscience. Ceux qui écrivent des lettres anonymes, eh bien ! c'est des trouillards qui n'osent pas regarder les gens en face !

Il poussa un long soupir, et ajouta, en branlant la tête avec componction :

— Pourtant, quand ce qu'il y a dedans, c'est la vérité ?...

Et il se mit à raconter toute l'histoire du pasteur Cauche, telle qu'elle s'était combinée dans sa tête : un fanatique, qui mettait en fuite les fidèles par des idées comme personne n'en a plus ; un hypocrite, qui cachait ses mauvais instincts sous un faux-semblant de piété ; un toqué, qui avait jeté la suspicion sur le Sanatorium, fortune du village, et qui voulait le faire démolir comme il avait fait arracher sa vigne à Crépins ; un mauvais père, puisqu'une de ses filles, par sa faute, courait maintenant la prétentaine en chantant dans les théâtres, avec un vieil Américain !

C'était une brave fille, Monsieur le Conseiller d'Etat, qui n'aurait pas mieux demandé que de rester honnête à Saint-Prezle, tant et si bien que le docteur Nèche aurait peut-être fini par la marier... Mais, c'est ce Cauche qui l'a forcée à s'en aller !... Car c'est un homme qui ne pense à rien qu'à l'argent !... Tant qu'à sa femme, n'en parlons pas !... Une désordre à faire honte à la paroisse !... Et puis fière, avec ça, comme si elle sortait de la cuisine à Jupiter !... Pouvez-vous croire que chaque année il lui faut ses deux jumeaux ?... Tout ça pousse comme des petits chats, nourri à la diable, nippé Dieu sait comme !... C'est plus dépenaillé que des mendians !... C'est affamé comme des loups en décembre, et ça maraude partout comme des grives dans les vignes ! Que voulez-vous que pensent ces étrangers qui viennent par chez nous, quand ils demandent ce que c'est que ces déguenillés, et qu'on est forcé de leur répondre : « C'est la marmaille au pasteur !... » Même qu'il y en a un qui m'a dit un jour : « Si tous vos pasteurs ressemblent à celui-là, n'y a pas, vous êtes un joli canton !... » Alors vous comprenez, Monsieur le conseiller d'Etat, quand on est le syndic de la commune et qu'on entend ces choses-là, ce n'est pas pour dire, mais on n'est pas fier !...

Ainsi parla le syndic, avec un air si franc que le plus malin s'y serait laissé prendre. Cependant, Jean-Louis Testard fronçait les sourcils, et prenait cet air courroucé qui, les jours de discussion, faisait trembler tout le Grand Conseil.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas fait savoir tout cela plus tôt, Monsieur le syndic ?... Et le préfet ?... Qu'est-ce qu'il fait donc quand il monte là-haut ?

Le syndic épouvanté, balbutia qu'on n'aime pas à se faire les délateurs du prochain, qu'il avait d'ailleurs longtemps espéré que le pasteur s'amendrait, et patati et patata. Testard conclut :

— C'est bon !... Votre pasteur aura de mes nouvelles !...

Et sitôt rentré à Lausanne, en homme qui n'aime pas à remettre au lendemain les affaires ennuyeuses, il convoqua le pasteur Cauche à son Département, en fixant le jour et l'heure, pour fournir des explications sur sa conduite.

II

L'arrivée de la grande enveloppe jaune, au timbre officiel, ne passa pas inaperçue à Saint-Prezle où le facteur, averti par le syndic, la guettait : et le bruit se répandit aussitôt que le pasteur allait être pour le moins révoqué, si des mesures plus graves n'étaient pas prises contre lui. Les radicaux dirent :

— Enfin !... ça n'est pas trop tôt !

Et les conservateurs :

— Avec un autre gouvernement, il y a longtemps que ça serait fait.

Tant il est vrai que les partis adverses sont toujours prêts à se réconcilier pour commettre une injustice. Cependant, le greffier dit à sa femme :

— Et pourtant, c'est un brave homme, qui n'a jamais voulu que le bien. Seulement voilà : notre syndic a le bras long, il ne faut pas lui marcher sur les cors !

(A suivre.)

Edouard Rod.

Au Bourg-Ciné-Sonore, du 25 au 31 juillet, la version sonore du beau film « La Bague Impériale », interprété par Lil Dagover et Ivan Pétrovitch.

Dans un vieux château solitaire de la Hongrie vit le baron de Treuck. Un jour, le baron défend deux voyageuses contre une bande de pillards et reçoit de l'une d'elles, en signe de reconnaissance, une magnifique bague. Comment de Treuck retrouva sa belle inconnue, comment la bague fut restituée à sa propriétaire, c'est ce que nous dévoilera la vision de ce beau film admirablement joué par Ivan Pétrovitch et Lil Dagover, exquise dans ses atours d'impératrice. Tous les jours matinées à 15 h. Soirées à 20 h. 30.

Robert DODILLE
Le Vrai Chemisier-Spécialiste

Présente actuellement ses
Chemises d'été et de sports
Fr. 12.75, 15.—, etc.

— ENVOIS A CHOIX —

Lausanne Haldimand, 11

Pour la rédaction :
J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

1930

Le nouveau prix-courant général a paru. Il est envoyé gratis. Il indique les prix de 136 paquets et assortiments de timbres différents, et de 1685 séries de tous pays, ainsi que celui des albums et de tous accessoires nécessaires au collectionneur.

Ed.-S. ESTOPPEY Grand-Chêne, 1
LAUSANNE

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

W. Margot & Cie
BANDAGISTES
Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne